

Publié le 4 juin 2019

Face à l'eau, La Réunion fait la force

Dans une île au climat tropical, où les pluies peuvent être torrentielles ou chiches selon les saisons, l'eau potable et d'irrigation forme un enjeu crucial. Un combat quotidien confié essentiellement à une Société d'économie mixte (Sem), une Société publique locale (Spl) et une Sem à opération unique (SemOp), à savoir les 3 composantes de la gamme des Entreprises publiques locales françaises. Une diversité qui permet de répondre à toutes les situations.



C'est une phrase qui revient souvent dans la bouche de **Serge-Éric Hoareau**, vice-président du Conseil départemental de La Réunion et en charge, entre autres, du dossier de l'eau : « *Là où il y a de l'eau, il y a de la vie* ». Un message plein d'espoir qui cache mal le fait que cette évidence se heurte à de régulières difficultés. Les élus de l'île se livrent au quotidien pour faire en sorte que l'eau potable arrive bien en quantité et qualité suffisantes dans les foyers réunionnais et pour que les agriculteurs puissent irriguer leurs champs sans difficulté.

Le respect de cette double obligation passe à la fois par une gestion fine des ressources et la poursuite de l'aménagement hydraulique sur l'île, qui « *représente un enjeu fort de sécurisation de l'alimentation en eau nécessaire au développement socio-économique du territoire, un territoire qui accueillera 1 million d'habitants en 2030* », insiste **Cyrille Melchior**, président du Conseil départemental. Sur ce dossier sensible, la collectivité locale a décidé de confier les clés de la gestion à une Sem, une Spl et une Semop. Le Département réunionnais a notamment confié à la Sem Saphir le soin de « vendre » de l'eau de surface aux communes dont les fermiers potabilisent l'eau et aux agriculteurs. Une alimentation en direct qui évite de « taper » dans les nappes phréatiques, ultime recours face à la rareté hydrique.

La Saphir, à la pointe sur les ouvrages hydrauliques

Créée en 1985 pour couvrir les besoins du sud de l'île, la Saphir a développé son expertise dans l'ingénierie des ouvrages hydrauliques. Le recours aux Spl mais aussi à la Semop, comme celle qui existe sur le territoire de La Possession depuis le 1er mai 2018, présente l'avantage d'une gestion de la ressource en eau au plus près des besoins des habitants et des agriculteurs. Le travail mené par la Spl de la Petite-Île relève du cousu main, pour maintenir un service public de l'eau de qualité.

La gestion de l'eau en outre-mer, un enjeu à la fois

économique, environnemental et sanitaire

La 14e Conférence des Epl Outre-mer organise un atelier sur la gestion spécifique de l'eau en outre-mer. Catastrophes naturelles, infrastructures vieillissantes, insuffisantes ou mal dimensionnées, pénurie d'eau, difficultés de gestion, prix de l'eau : tous les territoires outre-mer sont exposés, certains en situation critique.

Face aux besoins criants, la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes — État, collectivités, opérateurs, agences de l'eau — peine à trouver des solutions concrètes. L'État a engagé un plan national pour les services d'eau et d'assainissement dans chaque département d'outre-mer. Plusieurs dizaines de millions d'euros sont mobilisables jusqu'en 2020 via notamment les fonds européens. Quelles actions possibles dans l'urgence ? Quelles évolutions structurelles pour garantir des services pérennes et de qualité, à un coût supportable pour les abonnés comme pour les collectivités ?

- Jeudi 13 juin 2019 de 16h30 à 18h à la Cité du Volcan (La Réunion)
- Toutes les informations sur la **14e Conférence des Epl Outre-mer** 2019 sur eplom2019.com
- Tous les chiffres sur **les Epl de l'Océan Indien**, dans notre Eplscope spécial [à télécharger ici](#)